



## **PROCES VERBAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE des HAUTS de FRANCE**

### **07 MARS 2020 / GOLF DU TOUQUET**

Le 07 mars 2020 à dix heures, les représentants des Associations Sportives adhérentes de la Ligue de Golf des Hauts de France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à la suite de la convocation qui leur a été faite en date du 07 Février 2020.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents ainsi que par les représentants et les mandataires des membres non présents sous la surveillance des membres du bureau de vote.

Jean Louis Lignier préside l'Assemblée en présence de :

- Des Présidents de Comités Départementaux : Philippe ALLEARD (CD Nord) et Valérie SOBIERAJSKI (CD Pas de Calais). Marc CHAPON (membre du CD de la Somme) représente Daniel CRESSEAU
- Des membres du Comité Directeur de la Ligue : Dominique JAMIN, Hubert DENHEZ, Thierry MOULIN, Jean Luc LEBOISNE, Carole DANTEN, Françoise PAUQUET, Maguy MASLARD, Laurent SKRZYPCZAK, Romain Pierre CHEVALIER et Jean Claude MARTIN
- Des AS présentes ou représentées suivantes :

Amiens, Arras, ASPTT Lille, Belle Dune, Bois des Retz, Bondues, Brigode, Cambresis, Chantilly, Dunkerque, Forêt de Chantilly, Gazelec NPDC, Hardelot, Le Sart, Le Touquet, Mormal, Olhain, Raray, Rebetz, Rumingham, Salouel, St Omer, St Quentin Mesnil, Valenciennes et Wimereux.

23 AS de clubs avec terrain sur 44 et 2 AS d'Entreprise sur 37 ont élargé et représentent 348 voix sur 619.

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est exigé par les statuts et elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

Sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale les documents suivants :

- Les Statuts de la Ligue
- La Feuille de présence signée par les personnes présentes
- Le Règlement Intérieur
- Le Texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée
- Le Bilan et les comptes de résultat ainsi que les tableaux annexes
- Le Rapport du Commissaire aux Comptes



Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée doit délibérer selon l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2019
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes, affectation du résultat
- Vote des résolutions
- Rapport des diverses commissions
- Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur, soit : 10 € par voix élective
- Echanges – discussions

Dominique Jamin, Secrétaire Général, fait approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 mars 2019. Ce PV est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Le Président axe son rapport sur 3 points : le développement, le sport et l'environnement.

### État des lieux sur le golf en Hauts de France :

- Licenciés : Hausse de 2.27% par rapport à 2018, + 638 licenciés avec un total de 28692 licenciés en 2019 ; le nombre de licenciés est en progression depuis 2016. Les licences « jeunes » sont aussi en hausse : + 2.38% avec un total de 3649 licenciés jeunes.
- La Ligue des Hauts de France accueille un tout nouveau membre : le Golf de Champagne

\*Le Président souligne que les différentes actions de développement faites tout au long de l'année permettent cette dynamique. Ces indicateurs montrent également l'importance du travail fait par les clubs pour le développement et pour leur école de golf.

\*Le Président souligne le travail de l'Équipe Technique Régionale entrepris depuis plusieurs années et souhaite que la Ligue soit toujours autant sportive et compétitrice. L'accent est mis sur la détection, l'encadrement, l'accompagnement à la formation, en liaison avec les écoles de golf et les clubs.

2019 a été riche dans le domaine sportif avec de très bons résultats à titre individuel et en équipes. Un book recensant les résultats de l'année est distribué et sera disponible sur le site internet de la Ligue.



\*Le Président interpelle l'assemblée sur l'importance de la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les structures ; les clubs devront rapidement réfléchir sur les produits phytosanitaires, la consommation d'eau... etc. Autant d'enjeux pour la préservation de l'environnement.

\*Le Président remercie le corps arbitral de la Ligue représenté par Delphine Le Marrec pour son travail sur les compétitions chaque année, l'année 2019 avait été chargée avec la formation des nouveaux arbitres de Ligue.

\*Le Président remercie les 5 Présidents des Comités Départementaux de la Ligue pour les actions respectives engagées et les encourage à continuer dans cette voie.

\*Le Président remercie le Conseil Régional Hauts de France ainsi que la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif, les Présidents d'AS et directeurs présents, ainsi que tous les intervenants auprès des jeunes, les membres du Comité Directeur de la Ligue, les membres des Comités Départementaux, Golf Magazine qui nous suit tout au long de l'année sans oublier les partenaires privés, le Golf du Touquet pour son accueil, et également les nombreux golfs qui mettent leur terrain gratuitement à disposition pour nos rencontres et compétitions jeunes.

## **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Hubert DENHEZ, trésorier de la Ligue, présente les comptes de l'année 2019 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 13 818 €.

Il présente le budget prévisionnel 2020 établi sur la base de 367 700 €.

## **VOTE DES RESOLUTIONS :**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31 décembre 2019,
  - La lecture du rapport du Trésorier sur les comptes dudit exercice,
  - La lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,
- Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

Propose le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire de la SAS ACT Audit représentée par Didier FLORENT pour une durée de 6 exercices.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :  
13 818 € au compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur : soit 10 € par voix élective.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Chaque responsable de commission intervient afin de rappeler les résultats 2019 et les perspectives 2020 (Commission Sportive, Dames, Messieurs, Scolaire, Entreprise, Développement, Handigolf, Communication, Médical)

Le Président de Commission Sportive présente les résultats de la saison écoulée et donne une analyse des performances de nos jeunes en 2019.

Le Président de Commission Sportive poursuit avec la présentation de la politique sportive jeunes pour 2020 reprenant l'animation des jeunes jusqu'à U12, la structuration de la performance pour les joueurs suivis U14 et U16 et décrit les labels régionaux mis en place en fin d'année afin d'accompagner et de soutenir les écoles de golf dans les clubs des Hauts de France.



## **CINQUIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

/

Plus aucune question n'étant évoquée, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, remercie tous les membres du Comité Directeur et les personnes présentes.

La séance est clôturée à 12h15.

**La Secrétaire Général**  
**Dominique JAMIN**

**Le Président**  
**Jean Louis LIGNIER**